

## La Tuque recevra le parcours éducatif Cyclomini en juillet

**La Tuque, le 27 juin 2022** – La Ville de La Tuque est fière d’annoncer aux familles latuquoises que le parcours éducatif Cyclomini, qui fait une tournée du Québec cet été, s’arrêtera à La Tuque le mercredi 13 juillet prochain grâce à un partenariat avec la municipalité. Cette activité gratuite, qui est destinée aux enfants de 2 à 8 ans, aura lieu dans le stationnement du Colisée Denis-Morel de 10 h à 16 h.



En avant-midi, le parcours sera réservé aux CPE et aux garderies. En après-midi, les enfants du camp de jour estival Le Boucamp pourront y participer, ainsi que tous les enfants âgés de 2 à 8 ans qui habitent dans l’agglomération de La Tuque.

Les enfants peuvent y participer avec une draisienne, c’est-à-dire un véhicule à deux roues qui ressemble à un vélo mais n’a pas de pédales ou encore avec un vélo qu’il soit muni de petites roues à l’arrière ou non.

Même si l’activité est gratuite, pour y participer il faut s’inscrire. Le lien pour les inscriptions à cette activité est disponible sur le site Web de la municipalité dans la section des nouvelles à la Une, ainsi que sur le site Web de Vélo Québec qui réalise ce projet en partenariat avec Nâitre et grandir.

Le parcours éducatif Cyclomini est un parc d’éducation cycliste qui reproduit en miniature un réseau routier. Ce parc offre un aménagement sécuritaire et pleinement adapté aux besoins des enfants pour qu’ils puissent s’initier aux notions de la sécurité routière de façon ludique, grâce à des passerelles, montagnes, bascules, des panneaux routiers miniatures et une équipe d’animation. Ce parc d’éducation cycliste permet aux enfants de 2 à 8 ans de prendre confiance en leurs habiletés pour se déplacer à vélo dans les mini-rues conçues à leur échelle.

En raison de la tenue de cette activité, la Ville de La Tuque informe la population que la rue Lucien-Filion sera fermée à la circulation le mercredi 13 juillet de l’entrée du Colisée jusqu’à la rue Saint-Michel. Il n’y a que la circulation locale qui sera permise et la circulation des véhicules d’urgence en cas de besoin.